

ACTU DU PRESIDENT N°60 FEVRIER 2021

President.national@unc.fr

La lettre du président-national de l'UNC



LE MOT DU PRESIDENT

Chers Présidents et amis,

La crise du Covid-19 perdure, et il convient de s'adapter. Fort de ce constat, la messe de Fondation de l'UNC a eu lieu le 7 février avec une assistance très réduite et il en a été de même le soir, lors du ravivage, d'ailleurs avancé à 17h00 pour cause de couvre-feu.

Nous avons également dû annuler la journée de formation des nouveaux présidents, lesquels recevront d'ici peu un dossier avec toutes les informations qui étaient prévues. Dans le doute total concernant les perspectives sanitaires dans les prochains mois, et après réflexion et échanges avec l'UNC 37, nous avons estimé que les conditions actuelles n'étaient pas du tout favorables à un déroulement serein du **92^e congrès national** prévu fin mai à Tours, notamment eu égard au fait qu'une grande partie de nos adhérents appartient à une population à risque.



Il nous a donc semblé raisonnable de programmer son **report au vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 mai 2022**. En revanche, l'assemblée générale statutairement obligatoire et initialement couplée au congrès de Tours le samedi 29 mai 2021, se tiendra ce même jour à Paris, selon les mêmes modalités qu'en octobre 2020, dans le respect des conditions sanitaires et l'utilisation du vote électronique.

Dans un autre ordre d'idée, je voudrais de nouveau évoquer la question des effectifs et par conséquent du recrutement. Au 31 décembre 2020, les redevances perçues par le siège national correspondaient à un effectif de 167 822 adhérents. Même si certains départements qui n'ont pas pu se mettre en règle à la date fixée (depuis des décennies !) et ont ou devraient régulariser dans les prochains jours, nous subissons une baisse des effectifs et nous serons en deçà des effectifs de 2019 qui étaient de 180 223 adhérents. Il importe de recruter ! Mais pour parodier un personnage célèbre, il ne suffit pas « *de sauter sur sa chaise comme un cabri en disant "recrutons !", "recrutons !", "recrutons !", cela n'aboutit à rien et cela ne signifie rien.* » Si au niveau national, nous faisons un effort particulier pour faire mieux connaître l'UNC, notamment auprès des trois armées qui, chaque année, rendent 20 000 militaires de tous grades à la vie civile et qui constituent une cible de recrutement idéal pour notre association, il importe que ces efforts soient relayés au niveau départemental et local en utilisant les outils mis à votre disposition (exposition, clip, Power point, magazine), en vous rapprochant des unités militaires quand il y en a, en entretenant et développant des réseaux et en nouant avec ces unités des relations privilégiées. C'est une attitude

qui doit nous obliger à sortir de notre entre soi ... et à nous adapter, sinon nous sombrerons. Il y a quelques semaines, je recevais ce mail que je livre à votre réflexion : « *Je travaille encore à la Défense, j'ai 51 ans et je travaille entouré de jeunes militaires ou anciens militaires qui ne trouvent aucun intérêt à rejoindre une association d'anciens combattants. Tout d'abord, il y a plusieurs points bloquants. D'abord, nous travaillons et sommes peu disponibles pour le monde associatif en général. Pour mon cas, je constate que les réunions, les repas, les activités proposées sont très souvent organisées en semaine. Ceux qui s'y rendent sont retraités. Il m'est donc impossible de participer... Certains anciens n'ont pas conscience que les conflits ont perduré après la guerre d'Algérie et que les anciens combattants de la guerre du Golfe, de l'ex-Yougoslavie, de l'Afghanistan et des Opex ont entre 50 et 20 ans ... Je n'ai pas encore grand-chose à proposer pour que les associations d'anciens combattants attirent des jeunes, mais peut être pourriez-vous trouver des activités accessibles ...* » Bien sûr, cette affirmation peut sembler exagérée, voire caricaturale mais elle ne mérite pas d'être totalement rejetée. Au contraire, elle doit donner lieu à méditation ...

Hervé Longuet
Président-national

EPHEMERIDE

- ☛ **Mardi 19 janvier** : vœux du président de la République aux armées et au monde combattant à Brest.
- ☛ **Mercredi 20 janvier** : audition par la mission d'information « flash » de l'assemblée nationale sur le monde associatif combattant.
- ☛ **Mardi 26 janvier** : déjeuner de travail avec le chef de corps du 1^{er} REC, le président des officiers subalternes et le président des sous-officiers, en mission « Sentinelle » à Paris. Excellente occasion de faire connaître l'UNC à un régiment en garnison dans les Bouches-du-Rhône.
- ☛ **Samedi 6 février** : réunion du conseil d'administration national en visioconférence.
- ☛ **Dimanche 7 février** : Messe de Fondation de l'UNC aux Invalides. Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe.
- ☛ **Lundi 8 février** : réunion du groupe des 12 plus grandes associations du monde combattant en visioconférence avec Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants. A l'ordre du jour : point d'avancée des travaux de la commission tripartite sur l'évolution du point PMI, compte-rendu des trois groupes de travail qui se sont tenus en novembre 2020, points divers.

AGENDA

- ⇒ **Jeudi 18 février** : visioconférence avec Madame Jocelyne Guidez rapporteure de la commission des affaires sociales au Sénat. Déjeuner avec Serge Barcellini, président du Souvenir français. Réunion avec les dirigeants de la Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie.
- ⇒ **Mardi 2 mars** : réunion de la commission permanente de l'ONACVG.
- ⇒ **Mardi 9 mars** : conseil d'administration ONACVG.

ACTUALITES

➤ Rapport STORA

En juillet 2020, le Président de la République confie à l'historien Benjamin Stora, une mission pour la rédaction d'un rapport sur les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie en vue de s'inscrire « dans une volonté nouvelle de **réconciliation entre les peuples français et algérien** » (sic), dans le cadre de la préparation du **60^e anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie, en 2022**. Ce rapport a été remis au président de la République le 20 janvier dernier avec ses 25 propositions. On remarquera au préalable que la Guerre d'Algérie ne se réduit pas à un affrontement franco-algérien, mais s'accompagne d'un conflit franco-français et d'un conflit algéro-algérien. L'UNC

est composée en grande partie d'anciens combattants d'Afrique du Nord, de veuves d'anciens combattants d'Afrique du Nord, de veuves et d'orphelins de la guerre d'Algérie. Elle perpétue le souvenir de ces combattants « Morts pour la France » et sert leur mémoire. Elle s'estime particulièrement légitime pour porter un regard critique sur ce rapport, en se limitant toutefois aux aspects mémoriels. De par son éthique, l'UNC s'interdit en effet toute forme d'appréciations à caractère politique. L'UNC a donc pris connaissance du contenu de ce rapport et a diffusé un communiqué le 24 janvier 2021. Le comité consultatif national action civique et mémoire, présidé par notre camarade Jean-François Calcet, a étudié avec soin le contenu de ce rapport, rassemblé toutes les réactions qu'il a suscité et rédigé une excellente fiche d'analyse, très exhaustive, qui a nourri notre réaction officielle adressée à la Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.

Ce travail de grande qualité réalisé par ce comité consultatif a été diffusé, de même que le rapport Stora, à tous les présidents départementaux, à charge pour eux de relayer ses commentaires et critiques auprès de leurs élus. Ce rapport comporte des propositions intéressantes et raisonnables susceptibles de « réparer le passé ». Il reprend aussi des mesures existantes alors que d'autres sont délicates à mettre en œuvre. Enfin, certaines préconisations sont totalement antinomiques avec « *la volonté nouvelle de réconciliation des peuples français et algérien* » telle qu'exprimée par le président de la République. **Elles sont inacceptables pour l'UNC :**

- **Panthéonisation** de concitoyens qui ont fait le choix d'aider et de soutenir l'adversaire ...
- **La reconnaissance par la France de l'exécution de Ali Boumendjel.**
- Organisation, en 2021, d'un **colloque international dédié au refus de la guerre d'Algérie.**
- **Commémoration du 17 octobre 1961.**
- **Commémoration des accords d'Évian du 19 mars 1962.**

➤ Constitution des groupes de travail

A l'issue de la réunion du conseil d'administration national du 20 novembre 2020, les administrateurs nationaux, présidents de groupes de travail ont constitué leur équipe, limitée à 6 membres et ont reçus leur lettre de mission. Contrairement aux comités consultatifs, les groupes de travail ne sont pas permanents et assurent une mission limitée dans le temps. Toutefois, et c'est à l'étude, certains groupes de travail (Blessés et reconversion) pourraient se transformer en comités consultatifs, la décision étant de la compétence de l'assemblée générale. Malgré la Covid-19, ces groupes de travail sont « à l'ouvrage », privilégiant le travail par Internet ou par visioconférence.

Groupe de travail	Composition	Objectifs principaux
Avenir de l'UNC	Georges Lebel (UNC 15) Denis Bevilacqua (UNC 31) Gregory Dupuy (UNC 74) Jean-Louis Fifre (UNC 47) Joël Le Cloître (UNC 33) Claude Perrier (UNC 35)	<ul style="list-style-type: none"> ☛ Réfléchir sur l'avenir de l'UNC en prenant en compte l'évolution des effectifs à 2 ans, 5 ans, 10 ans et les conséquences sur l'infrastructure et les ressources financières. ☛ Proposer au CAN des actions concrètes s'inscrivant dans cette perspective.
Reconversion	Jacques Le Bigot (UNC 13) Marc Bellier (UNC 62) Stéphane Le Floch (UNC 83) Florent Meunier (UNC 60) Louis Prime (UNC 44)	<ul style="list-style-type: none"> ☛ Créer un environnement national, propice au recrutement de primo-adhérents, en leur offrant une aide à la reconversion professionnelle, accompagnée au besoin d'une aide financière. ☛ Faciliter la reconversion de nos adhérents dans leur recherche professionnelle, en leur offrant l'accès à toutes informations détenues par l'UNC.
Statuts et règlement intérieur	Alain Burgaud (UNC 85) Alain Guth (UNC 68) Claude Perrier (UNC 35) Jean-Pierre Thème (UNC 37)	<ul style="list-style-type: none"> ☛ Terminer l'étude et la validation des projets de statuts des associations départementales

	Dominique Germain (UNC 67) Patrick Allix (UNC 22)	en leur apportant appui et conseils dans la rédaction, avec bienveillance.
Blessés	Charles Kranzer (UNC 65) Raphaël Basset (UNC 85) Julien Colmagro (UNC 31) Alain Daguzan (UNC 47) Marc Fillias (UNC 63) Stéphane Huttin (UNC 57) Stéphane Galy-Dejean (UNC 59)	<ul style="list-style-type: none"> ☛ Réfléchir sur les actions concrètes que les associations UNC pourraient mettre en œuvre pour aider les blessés. ☛ Mettre en place des « correspondants blessés » dans chaque UNC et contribuer, dans la mesure du possible, à identifier des assistantes sociales et des médecins psychiatres susceptibles de venir en aide à nos camarades blessés. ☛ Assurer un contact suivi avec les différentes entités officielles (CABAT et leurs équivalents), les associations (Solidarité défense, Terre fraternité etc..) et établir des coopérations.

➔ Commission de travail sur l'évolution du point PMI

La dernière réunion de cette commission a eu lieu le 11 janvier 2021, présidée par M. Patrice Latron, directeur de Cabinet de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants. L'UNC était représentée par Pierre Saint-Macary, qui d'emblée a rappelé que l'objectif de cette commission est de **trouver une solution à la dégradation du pouvoir d'achat**, le retard accumulé pouvant être comblé par l'attribution d'une prime exceptionnelle dans l'attente de l'adoption d'un système d'indexation plus juste. La représentante de la **direction générale de l'administration et de la fonction publique** a présenté l'indice de traitement brut – grille indiciaire (ITB-GI), aujourd'hui utilisé pour revaloriser la valeur du point PMI. S'agissant de la retraite du combattant, M. Patrice Latron rappelle les fortes augmentations obtenues qui ont d'ailleurs conduit à ce que la retraite du combattant (52 points) soit aujourd'hui supérieure à la PMI la plus basse (48 points). Il a indiqué que l'ITB-GI ayant été présentée, les travaux à venir porteront sur l'inflation. Au nom de l'UNC, Pierre Saint-Macary a déploré que l'indice des prix à la consommation n'ait pas été adopté. Il a également été question des modalités d'un rattrapage.

➔ Création de « France Mémoire »

L'Institut de France a annoncé début janvier 2020 la création de « France Mémoire », une nouvelle structure pour commémorer l'Histoire « loin » de la politique. Ce service, qui se veut indépendant de l'État proposera des contenus en ligne – synthèses, illustrations, émissions de radio en téléchargement gratuit et des événements culturels (colloques, spectacles, expositions, etc.) à l'occasion des anniversaires marquants de l'histoire de France. Il se veut indépendant de l'État et du monde politique, se présentant comme le successeur de la mission des commémorations nationales, qui était un service dépendant de l'État auprès du ministère de la Culture. L'historien Yves Bruley, vice-président de l'École Pratique des Hautes Études (EPHE), a été nommé à la tête de ce nouveau service. Avec le président du comité consultatif action civique et mémoire, l'UNC envisage de rencontrer le président de ce service dès que possible.

Document réservé à un usage interne